

# Les chars en face d'une position de résistance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **109 (1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343214>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

**Rédaction-Direction:** Colonel-brigadier Roger Masson

**Rédacteur-Adjoint:** Colonel EMG Georges Rapp

**Administration:** Lt-colonel Ernest Buetiger

**Editeurs et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

**Annonces:** Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

**ABONNEMENT:** Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

---

## Les chars en face d'une position de résistance

---

Sorti de Saint-Cyr à la déclaration de guerre de 1914, le sous-lieutenant Jean Perré fait campagne dans l'infanterie, puis passe dans les chars de combat dès leur création. Deux fois blessé. Chevalier de la Légion d'honneur. Après l'armistice de novembre 1918, volontaire dans l'armée polonaise organisée en France par le général Haller. Créateur de l'école des chars polonaise. Détaché à l'état-major du général Weygand et cité, en août 1920, lors de la bataille de Varsovie. De 1922 à 1924, stagiaire à l'Ecole supérieure de guerre. Puis, affecté à la section d'études des lois militaires du cabinet du ministre, il est chargé des relations avec la « Commission de l'armée » de la Chambre des députés et spécialement avec le rapporteur de la loi d'organisation générale. Commande, de 1930 à 1932, le premier bataillon de chars modernes. Officier de la Légion d'honneur en décembre 1931. En 1932, nommé chef de la section des chars de combat à la direction de l'infanterie du ministère de la guerre. Lieutenant-colonel en 1934 il devient, en 1937, adjoint au directeur de l'infanterie pour l'armement. Dans ces fonctions, il lutte pour le constant développement de l'arme blindée, la motorisation et la mécanisation de l'infanterie. Promu colonel en 1939.

Puis éclate la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. En janvier 1940, il a les attributions de général de brigade à la 2<sup>e</sup> division cuirassée dont il prend le commandement, le 20 mai, lorsque, engagée contre la ruée allemande, le chef en est évacué pour blessure. La citation suivante, à l'ordre de l'armée, et qui lui vaut sa nomination de commandeur de la Légion d'honneur, résume sa conduite pendant la dure bataille de mai-juin 1940: « *A commandé avec autorité une division cuirassée; grâce à ses qualités de méthode, à son intelligence hors de pair, à son*

*audace raisonnée alliée à une profonde connaissance des possibilités des matériels, a réalisé une œuvre d'une magnifique efficacité! Les 24 et 25 mai, a repris les ponts sud de Péronne par d'audacieuses actions de nuit. En juin 1940, a forcé l'admiration des « Highlanders » lors d'une attaque commune (contre la tête de pont d'Abbeville) qui a permis à deux de nos corps d'armée durement engagés de se dérober et détruit 300 engins blindés ennemis. Enfin, étant encerclé au nord de la Loire, s'est frayé de vive force un passage et a réussi à regrouper sa division au sud du fleuve en exécution de la mission fixée. Signé: Weygand. »*

Lors de la création de l'armée d'armistice, en septembre 1940, il est nommé commandant de l'infanterie de la 13<sup>e</sup> division à Clermont-Ferrand et, en 1942, promu général. Après la dissolution de cette petite armée par les Allemands, consécutive à l'occupation totale de la France par la Wehrmacht (leur réaction face au débarquement allié en Afrique du Nord) il devient directeur général de la Garde (ancienne Garde républicaine mobile, la seule troupe régulière que l'occupant tolère désormais) et reçoit du Maréchal Pétain des « instructions verbales » précisant sa nouvelle mission. Nous tenons à les reproduire ici, car elles soulignent, une fois de plus, notre conviction que le vieux Maréchal fut également, dans la mesure de ses modestes possibilités, un « résistant ». Les voici: « Tout faire pour sauvegarder l'existence de la garde dont j'aurai besoin pour reprendre la lutte, le moment venu. Améliorer sa valeur militaire en y attirant des officiers de l'armée dissoute et des jeunes gens à vocation militaire. Sauver le maximum d'armements et d'équipements. » Une école de la Garde est créée à Guéret où, discrètement, sont formés des cadres. La Garde s'assure des armes pour le double de ses effectifs, des habillements et équipements pour le triple. L'augmentation de ses effectifs, par des volontaires, est préparée.

Lorsque, le 13 août 1944, les Allemands décident de désarmer la Garde, le général Perré parvient à la soustraire à cette mesure. Le 20 août, le Maréchal Pétain ayant été emmené en captivité sur ordre de Hitler (résidence surveillée au château de Sigmaringen), l'état-major des FFI (Forces françaises de l'intérieur), redoutant les troubles que pourraient créer des éléments incontrôlés du « Maquis », fait demander à la Garde de rester dans Vichy, où se trouve encore le corps diplomatique accrédité en France, pour y maintenir l'ordre. Dès le 24 août, toute la Garde reprend le combat contre les Allemands avec une valeur qu'attestent les citations individuelles et collectives qui lui sont décernées.

En rappelant ici les traits essentiels de la brillante carrière du général Jean Perré — qui veut bien honorer notre revue de son éminente collaboration — nous avons tenu à souligner l'autorité qui s'attache à cet écrivain militaire dont les études sont le reflet de sa grande expérience et de sa vaste culture <sup>1</sup>.

(Réd.)

---

<sup>1</sup> Voir, en fin d'article, le rappel des ouvrages publiés par cet auteur. (Réd.)